



Instructions pour le réarmement ABS

Tab. 359b/05.03

Réarmement du limiteur de température des thermo-plongeurs de sécurité ROTKAPPE® avec système anti-incendie

Etant donné que le déclenchement du limiteur de température est dû forcément à un „incident“ ou à un „usage non conforme“, il convient de tenir compte des points suivants.

Assurez-vous que la surchauffe du thermo-plongeur de sécurité n'a pas causé d'endommagement au niveau de l'appareil chauffant notamment sur le tube plongeur, ni sur la cuve ou autres éléments de l'installation.

Etant donné que la limitation de température ne réagit qu'à une situation d'incident, un réarmement répété du limiteur de température n'est pas prévu et pas possible. Nous recommandons de ce fait de ne procéder qu'une seule fois au réarmement. Au besoin vous pouvez commander un limiteur de température de rechange (cf. Fig. 3) sous la référence 1710000001.

Les thermo-plongeurs de sécurité ROTKAPPE® avec système anti-incendie pour branchement monophasé ou biphasé portent la **désignation de type T-...**.

Les thermo-plongeurs de sécurité ROTKAPPE® avec système anti-incendie pour branchement triphasé (courant rotatoire) portent la **désignation de type A-...**.

On observera les points suivants pour réarmer le limiteur de température d'un thermo-plongeur de sécurité ROTKAPPE avec système anti-incendie:

Pour pouvoir effectuer la remise en service après le déclenchement du limiteur de température, il faut en partie démonter l'élément chauffant.

1. Sécurité électrique

1.1 Type T...pour branchement monophasé ou biphasé

La tension nominale de l'appareil doit coïncider avec la tension secteur, et seul un branchement monophasé ou biphasé (L1-N-PE ou L1-L2-PE) est admis (voir poinçon sur la plaques à bornes).

Si les thermo-plongeurs de sécurité sont raccordés directement à une installation électrique posée à demeure, il faut prévoir un sectionnement omnipolaire (distance de sectionnement 3 mm) par rapport au réseau.

1.2 Type A...pour branchement triphasé

La tension nominale de l'appareil doit coïncider avec la tension secteur, et seul un branchement triphasé (réseau triphasé, L1-

L2-L3) est admis. La limiteur de température est commutée en série à la phase marquée L1 de l'élément chauffant.

Si les thermo-plongeurs de sécurité sont raccordés directement à une installation électrique posée à demeure, il faut prévoir un sectionnement omnipolaire (distance de sectionnement 3 mm) par rapport au réseau.

ATTENTION! Ces appareils ne doivent être utilisés qu'en liaison avec le contrôleur de courant différentiel DSW3.

2. Marche à suivre

Ces travaux doivent être réalisés impérativement par un électricien qualifié (apprenti, maître, technicien ou ingénieur électricien) !

A) Préparatifs

- Assurez-vous que le tube plongeur est complètement refroidi.
- Mettre hors tension le thermo-plongeur de sécurité concerné, l'isoler du secteur.

B) Débranchement du câble

- Ouvrir le couvercle vissant de la boîte à bornes BK au moyen de la clé universelle US (accessoires) en le tournant vers la gauche.
- Débrancher les conducteurs des bornes.
- Dévisser l'étrier d'arrêt de traction et desserrer l'écrou de pression (clé de 24) du presse-étoupe d'entrée de câble (clé universelle US).
- Extraire le câble de la boîte à bornes.

C) Extraction de l'élément chauffant

- Ouvrir la bague filetée en la tournant vers la gauche au moyen de la clé universelle US.
- Défaire l'écrou de mise à la terre M4, clé de 8 (dans l'évidement de la plaque à bornes).
- Sortir l'élément chauffant du tube plongeur et de la boîte à bornes.
- Dans le cas de tubes plongeurs fragiles (PS, TG, QS) sortir également le filament protecteur métallique (en forme de RESSORT).



D) Réarmement du limiteur de température

- Sortir le film isolant blanc en PTFE au niveau du chevauchement entre la tôle de guidage (en forme de U) et le limiteur de température (Fig. 1).
- Au moyen d'un tournevis, exercer une légère pression en direction de l'élément chauffant sur le ressort de réarmement métallique (entre les clips pour languettes sur le limiteur de température, voir Fig. 2). Un léger clic doit être audible.
- Remplacer le film isolant blanc en PTFE entre le limiteur de température et la tôle de guidage.
- La tôle de guidage doit rester positionnée sur le ressort de pression.

E) Remise en place de l'élément chauffant

- Engager l'élément chauffant (y compris le filament protecteur éventuel) dans le tube plongeur tout en appliquant le limiteur de température contre l'élément chauffant. Veiller à la bonne position du support de limiteur entre l'élément chauffant et la surface interne du tube plongeur.
- Remonter l'écrou de mise à la terre
- Emboîter la boîte à bornes sur la bride du tube plongeur.
- Monter la bague filetée et la serrer en veillant à l'étanchéité entre la boîte à bornes et le tube plongeur. La borne de terre (PE) doit se trouver au droit de l'entrée de câble !

Fig. 1

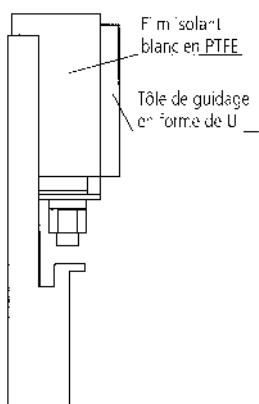


Fig. 2

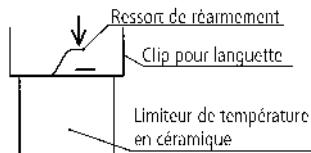
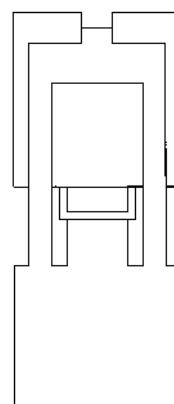


Fig. 3
Limiteur de température



F) Raccordement du câble

- Introduire le câble dans la boîte à bornes et raccorder les conducteurs aux bornes conformément au schéma des connexions (sur la plaque à bornes).
- Resserrer les vis de l'arrêt de traction et l'écrou de pression de l'entrée de câble.
- Vérifier que le joint torique est correctement en place dans la gorge de la boîte à bornes et revisser le couvercle.
- Serrer fermement le couvercle de la boîte à bornes pour amener en regard l'un de l'autre les repères triangulaires figurant sur le couvercle et sur le presse-étoupe.

G)

- Après la remise en place du thermo-plongeur de sécurité, il peut être remis sous tension.

H) Dans le cas de type A-... pour branchement triphasé

- Après la mise en tension du réseau pousser le bouton Reset jusqu'à ce que la DEL verte s'allume. La DEL rouge «ERROR» s'éteint.

Si vous avez d'autres questions, prière de nous consulter.